



Syndicat Local **FO Justice** MC de Saint Martin de Ré

POURQUOI FO JUSTICE SMR NE SIGNERA PAS LA CHARTE DES TEMPS DES ELSP

Le bureau local **Force Ouvrière Justice Saint-Martin-de-ré** soutient bien évidemment la création des ELSP.

Le bureau local **Force Ouvrière Justice Saint-Martin-de-ré** ne supporte pas qu'on fasse les choses à moitié.
Soit, on crée les ELSP avec les tous les moyens humains et matériels nécessaires...
Soit, on fait pas...

Le bureau local **Force Ouvrière Justice Saint-Martin-de-ré** est contre le panachage des équipages.

Le bureau local **Force Ouvrière Justice Saint-Martin-de-ré** est contre le ponctionnement sur l'effectif existant sans contrepartie.

Le bureau local **Force Ouvrière Justice Saint-Martin-de-ré** est contre cette politique des effectifs au rabais, contre ce manque d'ambition et de volonté politique pour recruter et fidéliser les personnels de surveillance par une véritable revalorisation statutaire et indemnitaire de notre profession.

Le bureau local **Force Ouvrière Justice Saint-Martin-de-ré** n'est pas une officine d'enregistrement et de validation des projets de la Dap.

Pour ces raisons :

Le bureau local **Force Ouvrière Justice Saint-Martin-de-ré** **ne signera pas la charte des temps des ELSP à Saint-Martin-de-ré.**

Adresse du Bureau local : **FO JUSTICE** Caserne Thoiras,
17410 Saint-Martin-de-Ré
Mail :
Tel :

SL FO Justice MC de Saint Martin de Ré
Le : Mercredi 08 juin 2022

